

Chers amis Vincentiens, salutations et meilleurs vœux

Les vacances et les célébrations de Noël sont maintenant terminées et nous retournons aux activités régulières à l'église et dans notre Société. De mon côté, au cours de la période de Noël, j'ai effectué une visite de deux heures à Hope Cottage, une soupe populaire organisée par la SSVP, en compagnie de plusieurs bénévoles, du Père Noël et de l'archevêque de Halifax, Mgr Prendergast. Nous avons servi la dinde traditionnelle à 125 personnes le jour de Noël.

Au début de novembre, j'ai aussi eu le plaisir d'agir à titre de « chef invité » et de cuisiner le saumon pour un repas servi à Hope Cottage. Voici d'ailleurs un article du bulletin de nouvelles de Hope Cottage à propos de l'évènement. Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, le personnel de Hope Cottage a été en mesure de servir du saumon poché arrosé de sauce hollandaise à ses 80 invités, le vendredi, 1er novembre dernier. Une personne attentionnée qui avait gagné trois gros saumons l'été dernier est venue les livrer, congelés, à Hope Cottage vers la fin de juillet. Un autre bienfaiteur a déposé un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ chez Clearwater Lobsters en septembre. Le personnel s'est servi de ces deux dons pour nourrir 80 personnes et même en avoir un peu de reste. Michael Burke (deuxième à partir de la gauche sur la photo) était le chef invité pour la journée, pochant et préparant le saumon de même que la sauce hollandaise. Le personnel a préparé de la salade César, du ris et des petits pois pour compléter le repas. Nous remercions aussi Glen Eagle Bakery pour avoir contribué au repas par un don de 100 très bons desserts. Tous se sont beaucoup amusés, les convives autant que les gens qui ont préparé et servi le repas.

Je prends la peine de mentionner les deux évènements précédents pour une ou deux raisons. Premièrement, je crois fermement que nous devons nous efforcer à fournir le meilleur service et les meilleurs repas possibles. Deuxièmement, je crois que tous les Vincentiens, y compris les présidents de conférences et de conseils, devraient être en contact régulier avec les pauvres. Nous sommes tous très occupés ces jours-ci, et les responsabilités inhérentes à la présidence peuvent très certainement absorber une grande partie de nos temps libres. Cependant, le service aux pauvres est notre principale mission vincentienne. Nous travaillons avec les pauvres et les servons. Le service aux pauvres n'est pas une activité que nous pouvons interrompre à notre guise. Si nous sommes convaincus que les pauvres que nous servons sont l'incarnation du Christ qui souffre, nous devrions avoir comme absolue priorité de les rencontrer et de les servir face à face. Si nous diminuons trop la fréquence de nos contacts avec les pauvres, nous nous mettons à penser comme les riches de notre société et devenons distants et indifférents au sort quotidien des pauvres. Je suis convaincu que six Vincentiens qui n'ont pas rencontré depuis longtemps (ou jamais) prendront des décisions différentes de celles que prendront six Vincentiens qui reviennent tout juste d'une visite à domicile auprès d'une mère célibataire ou d'une personne qui habite une maison de chambre désaffectée. L'administration de la Société est importante, mais le contact direct avec les pauvres est encore plus important. Si vous avez besoin d'une preuve décisive de ce dont je vous parle, demandez-vous combien de pauvres ou de sans abri vous êtes en mesure de nommer par leur nom.

Membres de droit

Je désire réitérer certains commentaires que j'ai émis dans de récents numéros de la revue. Je n'appuierai jamais assez sur l'importance des membres de droit (ou leurs remplaçants) de participer à l'AGA. Les membres de droit du Conseil national, tel que détaillé dans l'Article 28 Schéma II de notre Règle, sont définis comme suit : « Le Président et les vice-présidents du Conseil national, les présidents des conseils régionaux/provinciaux et des conseils centraux, et les présidents des conseils particuliers isolés et des conférences isolées sont membres de droit du Conseil national, et ils peuvent, lorsqu'ils sont dans l'impossibilité d'être présents, nommer leur propre remplaçant. » Dès qu'il accepte un poste de président de conseil ou de conférence isolée, tout membre devient membre de droit du Conseil national, s'engageant par le fait même à remplir certaines obligations. L'une de celles-ci est de faire partie de l'Assemblée constituante et de la gouvernance de la Société. Je suis bien conscient que parfois, les exigences familiales et autres engagements de nature quotidienne nous empêchent d'être disponibles pour participer à l'AGA. Dans ce cas, la Règle permet le remplacement. J'encourage fortement tous les « membres de droit » à réfléchir à cet aspect important de notre Société et à exercer leurs droits et s'acquitter de leurs responsabilités lors des prochaines AGA.

Réunions récentes

St. John's, Grand Falls, T.-N.

Au début de novembre, j'ai rencontré des représentants du Conseil Particulier de St. John's, puis me suis dirigé vers Grand Falls, T.-N. pour rencontrer des membres de la conférence St. Joseph. Lors de notre séjour à Grand Falls, David Grant et moi-même étions les hôtes de Mgr l'Évêque Martin Currie (anciennement conseiller spirituel du Conseil particulier de Halifax). David et moi avons rencontré les membres de la conférence, visité leur comptoir de vêtements et discuté des activités de la conférence avec la présidente, Shelia Barnes, et les membres.

CEI Alameda, Espagne

En décembre, en tant que président du Conseil national, j'ai participé à une réunion du Comité exécutif international (CEI) à Alameda, en Espagne. Le Président général international, Jose Ramon Torremocha Diaz, présidait la réunion. Les points à l'ordre du jour comprenaient les états financiers annuels du Conseil général international (CGI) et son budget pour 2003, de même que des discussions sur la révision de la Règle internationale. Une assemblée générale internationale se tiendra à Rome en octobre 2003 pour finaliser la nouvelle Règle. Tous les présidents nationaux (76 à travers le monde) participeront à cette rencontre, et les pays sans conseil national seront représentés par les présidents des conseils supérieurs, centraux ou particuliers (19 à travers le monde) selon le cas. Cette « assemblée plénière extraordinaire » a été convoquée par le Président général international spécifiquement pour discuter de la ratification de la nouvelle Règle internationale. Le Président général international Jose Ramon Torremocha Diaz a de plus présenté une mise à jour sur le déménagement proposé des opérations de Paris à Rome. CGI a fait une offre sur un édifice à Rome l'été dernier, mais l'édifice a été vendu à une tierce partie, avec pour résultat qu'aucune autre possibilité ne se dessine à l'horizon pour le moment. Le Président général nous a informés que si nous ne pouvons repérer aucun édifice dans les prochains six mois, le projet sera mis de côté, car il ne veut pas léguer au prochain Président général ce genre de « projet en cours d'exécution ». Suite à la présentation du Président général, les membres du CEI se sont rencontrés (sans le Président général) pour discuter le rapport du président, la

Règle, le format de la réunion d'octobre, le jumelage et les opérations du CGI. Comme ce fût le cas l'an dernier, j'ai agi à titre de secrétaire archiviste (j'étais le seul participant ayant un ordinateur) et présenté le rapport (Power Point) à l'assemblée.

AGA 2003

La planification de l'AGA 2003, présidée par la présidente du Conseil particulier de Halifax, Maureen MacLissac, avance très bien, de même que le programme des ateliers, incluant une liste des animateurs et des sujets de discussion, et un formulaire d'inscription. Réservez les dates dès maintenant et prévoyez passez quelques jours dans la région.

La Règle de la Société

La révision en cours de la Règle international de la Société, de même que les évènements relatifs au développement des conseils à travers le pays nous ont amenés à réfléchir et discuter sur l'importance et la pertinence de notre règle au sein de la Société canadienne. Lorsque j'ai visité Montréal en novembre, pour une réunion du conseil d'administration national, et pendant le congé des Fêtes quand j'ai visité ma famille, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants des conseils centraux de Montréal et de Laval. Peu après mon élection au poste de président national, je croyais que nous pourrions trouver une solution au problème Montréal/Laval. Je crois maintenant que les deux groupes sont plus éloignés maintenant qu'ils ne l'étaient à l'époque. J'ai passé plusieurs heures à réfléchir à ce problème, comme l'ont fait d'autres personnes, et j'ai prié et médité dans l'espoir d'entrevoir la bonne direction vers une résolution du conflit et une réconciliation entre les deux parties. J'ai maintenant formé un comité qui étudiera le dossier, composé du Premier Vice-président Clermont Fortin, de Pierre Morissette de la ville de Québec et d'André Boyer, ancien président provincial du Conseil provincial du Québec. Compte tenu de la décision de la Cour supérieure l'an dernier à l'effet que « toutes les conférences de l'archidiocèse de Montréal sont sous la juridiction du Conseil central de Montréal », nous avons demandé au Conseil général international de re-fusionner les conseils ou d'annuler l'institution du Conseil central de Laval. Il nous apparaissait que même si ce conseil central n'avait aucune conférence affiliée, il était néanmoins en bonne voie d'être établi. Notre principale préoccupation dans ce dossier est que les règlements généraux vieux de plus de 90 ans du Conseil central de Montréal ont précédence sur notre Règle vincentienne. Nous sommes d'avis que la Règle de la Société de Saint-Vincent de Paul devrait faire autorité quand il s'agit de l'administration et du développement de la Société dans notre pays. Nous avons plusieurs conseils incorporés à travers le pays. Les principales raisons pour lesquelles ces conseils sont incorporés sont : a) pour protéger les membres des conseils et de leurs conseils d'administration en matière de responsabilité et b) pour être conformes aux lois fiscales du pays. Nous ne nous incorporons pas pour mettre en place des règlements qui limitent l'expansion ou le développement de la Société. L'objectif principal de ce nouveau comité est de rapatrier la Règle au Canada. Ce comité va analyser les options du Conseil national (y compris la possibilité de pétitionner l'Assemblée nationale du gouvernement de la Province de Québec) pour modifier la loi de 1916. Le comité étudiera également les documents d'incorporation et les règlements généraux d'autres conseils pour déterminer s'ils devraient eux aussi entreprendre des démarches de pétition pour modifier leurs règlements généraux. L'intention qui motive ces efforts est de faciliter la gestion, le développement et l'expansion de la Société au Canada. L'un des objectifs de la

présente administration, depuis le tout début, est l'expansion de la Société. Cet objectif demeure une très haute priorité au sein du Conseil national. Nous croyons que l'existence de règlements généraux qui entravent les pouvoirs du Conseil national vont à l'encontre des objectifs d'expansion de la Société et sont par conséquent nuisibles à notre service auprès des pauvres. Pour clore la discussion, je me dois de réitérer le fait que nos actions dans ce dossier n'ont pour seul but que le rapatriement de la Règle et qu'elles ne sont en aucun cas une critique des opérations des conseils en question. Nos efforts sont à l'image de ceux de notre principal fondateur, Frédéric Ozanam, lorsqu'il tentait de diviser la première conférence en deux ou en trois. Cette tentative a donné lieu à d'importants débats et discussions, mais en bout de ligne, la conférence s'est divisée, et le reste appartient à l'histoire. Nous croyons que nous nous trouvons aujourd'hui à une semblable croisée de chemins, et nous nous voyons arrêtés par des « règlements généraux de compagnie ». Pour le bien de la Société, et surtout pour celui de ceux que nous servons, nous devons aller de l'avant, mais nous devons le faire en conformité avec les règles de notre société civile, tout autant que celles de notre Société. Nous ne comptons pas amener ce débat (litige) à nouveau devant la cour civile. Prions donc pour une résolution et une réconciliation des plus paisibles.

Argent – Argent – Argent

Je dois vous dire à quel point je déteste parler d'argent, réellement. Cependant, le Conseil national semble être constamment dans une position financière précaire. Une fois de plus, nous faisons face à des temps difficiles, car nos revenus sont moindres que normalement. Nous avons des engagements envers notre Conseil international (qui éprouve aussi des difficultés financières) et devons nous acquitter de nos dépenses régulières d'exploitation. Nous encourageons tous les conseils et conférences de réfléchir sur les besoins du Conseil national en matière de financement (en transmettant tout excès de fonds au conseil supérieur immédiat). Nous avons des objectifs ambitieux au Conseil national – expansion, jumelage, défense des droits, plan stratégique, développement de la jeunesse, etc. – qui requièrent tous un certain financement. Nous vous remercions de votre appui passé et nous vous demandons de nouveau de continuer à nous appuyer au cours des années à venir.

Michael Burke
Président, Conseil national du Canada

« On peut voir bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »
Le renard dans « Le petit prince » d'Antoine de Saint-Exupéry

"Tu as besoin du pauvre que tu aides
autant qu'il a besoin de toi."
Saint-Vincent de Paul